

Nouvelles Ordinations – IV

mai 10, 2014

Les prêtres ordonnés avec le nouveau rit d'ordination de 1972, doivent-ils être réordonnés sous condition avec l'ancien rit d'ordination certainement valide ? La doctrine catholique sur la validité des sacrements est claire mais les rites sacramentaux de la Nouvelle Eglise paraissent avoir été programmés pour conduire graduellement à l'invalidité (voir CE 121 du 31 oct. 2009). Le problème réside dans le mot « graduellement ». A quel point ce processus graduel s'était-il avancé dans chaque cas particulier ? Sans doute Dieu seul le sait avec certitude. Mais commençons par la doctrine claire.

On peut dire qu'un sacrement catholique implique cinq éléments : Ministre, Intention, Matière et Forme, qui sont essentiels pour la validité, et le Rit entourant la Forme qui peut être important pour la validité par sa soudaine ou graduelle influence sur l'Intention du Ministre. En ce qui concerne les Ordres sacerdotaux, le Ministre doit être un évêque validement consacré ; l' Intention est son intention sacramentelle (non pas morale), lors de l'ordination, de faire ce que fait l'Eglise ; la Matière réside dans l'imposition des deux mains sur la tête de l'homme qui doit être ordonné (les femmes ne peuvent être validement ordonnées au sacerdoce du Christ) ; la Forme est la formule cruciale ou la série de mots dans le rit qui expriment le fait de conférer le sacerdoce ; le Rit consiste en toutes les autres paroles entourant cette Forme, et prescrites dans le rit cérémonial de l'Ordination.

Dans un nouveau rit d'Ordination, si les deux mains sont posées sur la tête, la Matière ne fait pas de problème. La nouvelle Forme en latin est, en quelque sorte, plus forte pour la validité que l'ancienne Forme en latin (de par le « et » au lieu d'un « ut »), mais les traductions en langues vernaculaires doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles

expriment clairement la grâce de la prêtrise qui doit être conférée. La plupart le font, sûrement. Là où apparaissent de réels problèmes de validité est au sujet du Ministre et de l'Intention, à cause de l'érosion graduelle de l'Intention catholique par les nouveaux Rits non catholiques.

Parce que, quant à l' Intention, tout évêque ordonnant aujourd'hui un prêtre a sûrement l'Intention de faire ce que fait l'Eglise d'aujourd'hui. Très bien, mais qu'est-ce que cela représente dans son esprit ? Qu'est-ce qu'un prêtre pour la Nouvelle Eglise ? Le prêtre qui était autrefois le rénovateur du Sacrifice du Calvaire, grâce à la Présence Réelle, ne se fait-il pas remplacer lentement mais sûrement par celui qui est aujourd'hui l'animateur de pique-niques eucharistiques ? A quel point se trouve réalisé ce processus dans tel ou tel diocèse dans le monde ? Tel ou tel évêque avait-il présent à l'esprit, comme « ce que fait l'Eglise », un Sacrificateur ou un animateur ? Le comportement extérieur de l'évêque qui ordonne indiquera son Intention, mais Dieu seul peut le connaître de façon certaine. Il est sûr que de nombreux nouveaux Rits de la Messe s'inclinent vers l'animateur, et que le Nouveau Rit d'Ordination entourant la Forme ne peut qu'aider, étant donné son contenu catholique sévèrement diminué, à miner graduellement l'Intention sacramentelle d'un évêque qui ordonne.

Et quant au Ministre, si l'évêque qui ordonne était lui-même consacré évêque avec le nouveau rit de Consécration, supposons que l'ambiguïté de la nouvelle Forme de Consécration est levée par les mots qui suivent immédiatement. Néanmoins des doutes semblables à ceux cités plus haut doivent surgir quant à l'Intention de l'évêque qui l'a consacré : est-ce que celui-ci pensait, et donc avait l'Intention, que l'Eglise d'aujourd'hui consacre des Sacrificateurs, ou des animateurs de pique-niques ? De telles questions peuvent souvent manquer de réponses claires.

Bref, si j'étais Pape, je pense que je demanderais que tous

les prêtres ou évêques ordonnés ou consacrés avec les rites « renouvelés » devraient être réordonnés ou reconsacrés sous condition, non pas parce que je croirais qu'aucuns d'entre eux ne fussent de vrais prêtres ou évêques, au contraire, mais parce que lorsqu'il s'agit des sacrements, tous les doutes sérieux doivent être levés, et que cela serait la plus simple manière de lever tous les doutes possibles. On ne pourrait rien laisser traîner de cette pourriture des sacrements par la Nouvelle Église.

Kyrie eleison.